

L'an deux mille vingt et un, le neuf juillet à dix sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion du rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Lionel TARDY, Maire.

Date de la convocation : 05-07-2021.

Présents : Vincent BERTOLDO. Annick BESSIERE. Nadège CETTOUR. Boris MONNIER. Didier PACAUD. Jean-François ROUSSOT. Lionel TARDY.

Absents excusés : Céline HUGUES. Pierre MICHEL (procuration à Lionel TARDY). Nicolas ROSIN (procuration à Lionel TARDY). Absent : Dominique GUEYTTE.

Secrétaire de séance : Jean-François ROUSSOT.

1. Le procès-verbal du 31 mai 2021 sera présenté à un prochain conseil municipal.

2. Cantine, cahier des charges pour la fourniture de repas à la cantine de l'école

Avec l'aide du parc régional, deux cahiers des charges pour la livraison des repas à la cantine ont été préparés. Ils permettront la valorisation des productions locales en conformité avec la loi Egalim. Les propositions chiffrées des prestataires sont attendues pour le 9 août.

3. Signature de la convention du projet ACTEE– Délibération n°1

La commune de Rosans, avec 30 autres collectivités, est invitée à signer la convention ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique). Le fond de 681 050 € servira à financer les études techniques, les instrumentations et les études de maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique des bâtiments municipaux. Le programme prendra fin au 15 mars 2023.

4. Environnement Agriculture

- La convention tripartite de stockage des terres prend fin le 11 février 2022. Un tour de table pour un pré-bilan sera proposé en septembre avec l'association TERRRO, la SAFER, le Département, la Commune. Actuellement, environ 10 HA de terres sont stockées, aucune n'est constructible.
- Jean-François Roussot propose que le conseil municipal adopte une motion proposée par la fédération nationale des communes forestières demandant le retrait de la contribution complémentaire demandée aux communes pour le financement de l'ONF.

5. Programme d'animations estivales

Vincent Bertoldo est le nouveau président du comité des fêtes, des jeunes de 20-25 ans ont rejoint l'équipe.

6. Personnel – Délibération n°2

- Administratif : La secrétaire de mairie a demandé sa mutation dans une autre collectivité. L'offre de vacance de poste sera publiée sur plusieurs grades, dans les catégories B et C.
- Navette : Après bilan de la période écoulée, le temps de travail du poste d'accompagnateur de la « Navette du Rosanais » passe de 16 h à 21 h hebdomadaires.
- Technique : Deux contrats dans le cadre des Parcours Emploi Compétence avaient été créés en mai 2021. Le travail réalisé présente toute satisfaction. Il est proposé d'aligner les temps de travail. Le conseil autorise le maire à signer l'avenant au contrat Parcours Emploi Compétence pour un passage de temps de travail hebdomadaire de 21 h à 26 h de l'un des deux agents.

7. Questions diverses

Les « ateliers de Geneviève » demande une salle pour leur activité à l'année. Il leur sera proposé la salle polyvalente.

La séance publique est levée à 19 h 00. Vu le présent compte-rendu, Le 16 juillet 2021. Lionel TARDY, Maire.